



Transport
Canada

Transports
Canada

PLACE DE VILLE
TOUR « C », 330, RUE SPARKS
OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0N5

9 avril 2020

ADDENDA NO. 4

Sujet : Demande de Proposition: T8080-190451
Étude de la capacité actuelle et future des gens de mer au Canada

Suite à l'invitation à soumissionner susmentionnée, le présent addenda (n° 4) vise à informer les soumissionnaires potentiels de questions reçues jusqu'à maintenant au sujet de cette invitation à soumissionner. La question et la réponse est indiquées dans l'*annexe A-1*, ci-jointe.

Tous autres termes et conditions de cette exigence demeurent inchangés.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent addenda en apposant leur signature dans l'espace prévu ci-dessous **et en joignant une copie du présent document à leur soumission.**

Veillez agréer mes salutations distinguées.

Natasha Blackstein
Spécialiste désignés des marchés
Téléphone: (343) 550-2321
Courriel: natasha.blackstein@tc.gc.ca

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____

L'annexe A-1

- Q1.** La demande de propositions se concentre fortement sur le transport maritime, mais d'autres navires maritimes commerciaux seraient-ils pertinents (par exemple, traversiers, compagnies de croisières)?
- R1.** Les tâches décrites dans la DP visent à répondre aux questions concernant les gens de mer employés sur des «navires commerciaux nationaux (non gouvernementaux)» et «des navires commerciaux étrangers (non gouvernementaux)». Ceux-ci se réfèrent à toutes types de navires, incluant mais non limité aux navires de transport, les navires transportant des passagers tels que les traversiers, les navires de croisière et les navires affrétés, ainsi que des navires occupés avec d'autres activités maritimes commerciales, telles que le dragage ou les travaux de remorquage et de barge.
- Q2.** Pourriez-vous s'il vous plaît confirmer si tous les membres de l'équipe doivent répondre aux exigences de sécurité, ou seulement ceux qui auront potentiellement accès à des informations confidentielles?
- R2.** Toutes les personnes identifiées comme membres de l'équipe aux fins du présent contrat doivent répondre aux exigences de sécurité